

Marolles-les-Buis  
Règlement graphique



Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire.  
Arrêt : 19/09/2023

0 100 m

- Zonage :**
- Contours de zone
  - Zone urbaine bourgs
  - Zone urbaine bourgs patrimoniaux
  - Zone urbaine de faubourgs et villages
  - Zone urbaine pavillonnaire
  - Zone urbaine pavillonnaire secteur de La Loupe
  - Secteur d'équipements d'intérêt collectif et de services publics
  - Zone mixte à dominante d'activités économiques
  - Zone à urbaniser à vocation habitat
  - Zone à urbaniser à vocation économique
  - Secteurs d'urbanisation future
  - Secteur agricole général
  - Secteur agricole lié aux activités isolées
  - STECAL aérodrome
  - Secteur naturel général
  - Secteur d'activité sylvicole
  - STECAL - Tourisme, mise en valeur du bâti
  - STECAL - Tourisme, mise en valeur du bâti et constructions nouvelles
  - Secteur naturel de loisirs
  - Secteur de développement des énergies photo voltaïques
  - STECAL d'activités

- Prescriptions :**
- Patrimoine ponctuel protégé (L.151-19)
  - Arbre remarquable à protéger (L.151-23)
  - Mare inventoriée (L.151-23)
  - Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination : habitat (L.151-11)
  - Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination : activité (L.151-11)
  - Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination : hébergement touristique (L.151-11)
  - Cheminement doux (L.151-38)
  - Haies protégées (L.151-23)
  - Petit patrimoine protégé (L.151-19)
  - Patrimoine linéaire à préserver (L.151-19)
  - Patrimoine architectural (L.151-19)
  - Boisement à protéger (L.151-23)
  - Jardin ou espace paysager (L.151-23)
  - Emplacement réservé (L.151-41)
  - Orientation d'Aménagement et de Programmation (L.151-667)
  - Zone humide (L.151-23)
  - Zone Non Aedificandi

- Informations :**
- Limites communales
  - A100
  - Parcelles cadastrales
  - Bâti dur
  - Bâti léger

**Liste des emplacements réservés :**

N°	Désignation	Bénéficiaire	Commune	m²
2	Cheminement doux	Commune de Marolles-les-Buis	Marolles-les-Buis	1301,95
3	Cheminement doux	Commune de Saintigny	Saintigny	1207,96

